



Paris, le 06 février 2020

Objet : Modification du FCP AVIVA INVESTORS EURO-CREDIT 1-3 HEDGED DURATION (Part C : FR0011521525 / Part R : FR0011614239).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP AVIVA INVESTORS EURO-CREDIT 1-3 HEDGED DURATION (le « FCP »), géré par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Par la présente, nous vous informons que la documentation réglementaire de votre FCP va être mise à jour en terme de modalités de rachat.

En effet, à compter du 11 février 2020, les demandes de rachat pourront également être exprimées en montant.

Les autres caractéristiques de votre FCP demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCP concerné, disponible sur le site internet : www.avivainvestors.fr.

Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE